

Communiqué de presse

Paris, mercredi 1^{er} octobre 2008

Mgr Gérard Defois, archevêque émérite de Lille, devient Président de Justice et Paix Europe et annonce, depuis Belgrade, en Serbie, sa volonté de travailler à de nouvelles solidarités européennes

Du vendredi 26 au dimanche 28 septembre ont eu lieu à Belgrade, en Serbie, les journées d'étude des Commissions Justice et Paix des pays d'Europe.

Lundi 29 septembre s'est déroulée, dans la même ville, l'Assemblée générale de Justice et Paix Europe.

Les participants à la rencontre annuelle ont travaillé en particulier sur les relations serbo-albanaise et serbo-croate. Des délégations se sont rendues à Pristina et Mitrovica au Kosovo ainsi qu'à Vukovar en Croatie dans la journée du 27 septembre. Elles ont rencontré des membres des diverses communautés serbe, croate et albanaise.

Mgr Hodshevar, (archevêque de l'Eglise catholique en Serbie), Mgr Irinei (évêque de l'Eglise orthodoxe de Serbie) et le Mufti Jusufspahic ont tous trois participé à une table ronde animée par Mgr Leo Schwartz, évêque auxiliaire de Trêves et président de Justice et Paix Europe jusqu'à fin septembre. Leurs échanges portaient sur la Serbie, « un pays en route vers la paix avec ses voisins et avec lui-même ».

Comme prévu, la France préside Justice et Paix Europe depuis lundi 29 septembre et pour une durée de trois ans. Mgr Gérard Defois, archevêque émérite de Lille, et Marie-Laure Denès, op, secrétaire générale de Justice et Paix France, sont devenus respectivement Président et secrétaire générale de Justice et Paix Europe.

Pour poursuivre vers la réconciliation et la paix dans toute l'Europe, la nouvelle présidence de Justice et Paix Europe souhaite s'appuyer sur « de nouvelles solidarités qui cimentent le désir de vivre ensemble sur le continent européen et, au-delà, avec le reste du monde ». Comme l'a exprimé Mgr Gérard Defois dans son discours du lundi 29 septembre, l'Europe doit répondre à un triple défi : la solidarité économique, la solidarité politique et l'ouverture culturelle et spirituelle.

« Alors que le brassage des populations donne au vieux continent un visage plus multiculturel et pluri-religieux, les tentations d'un repli identitaire sont fortes ». Il s'agit donc de « vivre la pluralité comme une richesse et non une menace ».

Justice et Paix a pour mission de faire entendre, dans les grands débats de notre temps, une voix pertinente et évangélique sur les questions de justice et de paix internationales : lutte contre la misère, migrations, mondialisation, droits de l'homme, construction d'une paix juste, sont les principaux chantiers de Justice et Paix. « Nous travaillons à la diffusion de la pensée sociale de l'Eglise avec une attention particulière aux pauvres, à ceux qui sont privés de leurs droits, aux victimes de persécutions, de guerres et d'expulsion »¹.

La Commission pontificale Justice et Paix a été créée en 1967, année de la création de la commission Justice et Paix France et d'autres commissions nationales également.

Justice et Paix Europe a été créée quatre ans plus tard, en mars 1971. Depuis, le réseau d'origine s'est étoffé puisque 31 commissions nationales constituent aujourd'hui Justice et Paix Europe : ce sont celles d'Albanie, Allemagne, Angleterre-Pays de Galle, Autriche, Belgique Flandres, Belgique francophone, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Ecosse, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine.

<http://justice-paix.cef.fr>

¹ Mgr Léo Schwartz